



Genève, le 10 janvier 2008

## Communiqué de presse

### Les hauts salaires genevois gonflés par les bonus en 2006

**En 2006, le salaire mensuel brut médian versé par les entreprises privées actives dans le canton de Genève atteint 6 350 francs pour 40 heures de travail par semaine. Ce montant est de 13 % plus élevé que dans l'ensemble de la Suisse, où il s'établit à 5 627 francs. Le salaire médian des femmes est de 8 % inférieur à celui des hommes à Genève et de 19 % à l'échelon national. Dans le canton, le salaire médian s'accroît de 2,1 % entre 2004 et 2006.**

La **médiane** est l'indicateur de référence pour estimer le niveau général des rémunérations : la moitié des salaires lui sont inférieurs, l'autre moitié supérieurs.

Le salaire mensuel tel que défini dans l'enquête comprend le salaire brut du mois d'octobre 2006 (y compris les cotisations sociales à la charge du salarié), les allocations et versements mensuels de diverse nature, un douzième de l'éventuel treizième (quatorzième ou énième) salaire et un douzième des primes annuelles (bonus). En revanche, il ne comprend pas la rétribution des heures supplémentaires.

A des fins de comparabilité, les salaires mensuels sont standardisés, c'est-à-dire qu'ils sont recalculés sur la base d'un équivalent plein temps de 4,33 semaines de 40 heures de travail. Cette façon de procéder permet de comparer les niveaux des salaires indépendamment du nombre d'heures de travail effectuées.

#### La finance, loin devant les autres branches économiques

Sans surprise, les activités financières arrivent largement en tête, affichant un salaire mensuel médian standardisé supérieur à 10 000 francs par mois (10 280 pour les services auxiliaires d'activités financières et 10 246 francs pour la banque). Déjà en tête en 2004, ces deux branches enregistrent une hausse nettement supérieure à la moyenne en deux ans (respectivement, + 9 % et + 5 %), sous l'effet de la poussée des bonus annuels. Une fois divisés par douze, les bonus représentent en effet 21 % du salaire mensuel pour les services auxiliaires d'activités financières et 18 % pour la banque, soit des parts pratiquement doublées par rapport à 2004 ou à 2002. Dans les autres branches, la part des bonus est restée stable en deux ans. Dans le secteur privé hors activités financières, les bonus représentent globalement 4 % du salaire mensuel en 2006.

En troisième position, le commerce de gros (branche où se trouvent les sièges de plusieurs multinationales étrangères) présente un salaire mensuel brut médian standardisé de 8 445 francs. Il vient également en troisième position en matière de primes annuelles (10 % du salaire). Entre 7 500 et 8 000 francs figurent les activités associatives (7 679 francs), la recherche et développement (7 643 francs) et l'enseignement privé (7 600 francs). Puis, première branche du secteur secondaire, l'industrie chimique (7 193 francs).

A l'autre extrême, le salaire médian est inférieur à 4 000 francs pour une seule branche, les services personnels (blanchisseries et teintureries, salons de coiffure, instituts de beauté, services funéraires, solariums et fitness; 3 707 francs). Entre 4 000 et 4 500 francs, on trouve l'hôtellerie et restauration (4 127 francs), l'industrie alimentaire et des boissons (4 163 francs) et l'horticulture (4 222 francs). Le commerce de détail arrive ensuite (4 608 francs). Les transports terrestres sont la dernière branche à se situer sous la barre des 5 000 francs par mois (4 842 francs).

./.

Communiqué de presse n°2 – Pour tout complément d'information : Didier Benetti, tél. +41 22 388 75 46

## **Responsabilités hiérarchiques et qualifications rapportent plus que la formation**

En répartissant les salariés en fonction de leur statut hiérarchique, le niveau de salaire mensuel se situe entre 5 486 francs pour les personnes sans fonction d'encadrement (60 % des salariés) et 14 167 francs pour les cadres supérieurs (7 %). Les écarts entre les deux extrêmes sont du même ordre de grandeur selon le niveau des qualifications requises pour le poste : de 4 898 francs pour le niveau le plus bas (activités simples et répétitives; 27 % des salariés) à 12 366 francs pour le plus élevé (travaux les plus exigeants et tâches les plus difficiles; 9 %). En matière de formation, l'écart entre les deux niveaux extrêmes est un peu moins important : 4 550 francs pour les personnes sans formation professionnelle complète (12 % de la population salariée) et 10 317 francs pour les universitaires (14 %). Pour les titulaires d'un apprentissage complet, qui est le niveau de formation le plus courant (33 % des salariés), le salaire médian s'établit à 5 915 francs par mois.

## **Hausse des écarts entre les hauts et les bas salaires**

Si l'on prend comme critère le montant qui sépare les 10 % des salaires les plus élevés et celui qui sépare les 10 % les plus bas (respectivement 13 000 et 3 976 francs, 80 % des salaires se situant entre ces deux bornes), le rapport entre hauts et bas salaires est à la hausse, passant de 3,15 à 3,27 entre 2004 et 2006. Il était de 3,08 en 2000. La tendance est moins marquée en prenant le montant qui sépare les 25 % des salaires les plus élevés et celui qui sépare les 25 % les plus bas (respectivement 8 834 et 4 933 francs, 50 % des salaires se situant entre ces deux bornes) : de 1,77 en 2004, le rapport passe à 1,79 en 2006. Il était de 1,71 en 2000.

Si les écarts se creusent entre les extrêmes en deux ans, c'est parce que les hauts salaires augmentent à un rythme plus rapide que le reste des rémunérations. Entre 2004 et 2006, le montant qui sépare les 10 % des salaires les plus élevés des autres augmente ainsi de 5,0 %. Cette catégorie de salaires bénéficie pleinement de la forte croissance des bonus. Ainsi, pour les salaires à partir de 13 000 francs par mois, la part des bonus annuels – divisés par douze – passe, entre 2004 et 2006, de 14 % à 20 % de la rémunération totale. Les bas salaires progressent en revanche peu. Avec une hausse de 1,2 % du montant qui sépare les 10 % les plus bas des autres salaires, le rythme est ainsi inférieur à celui du salaire médian (2,1 %).

## **Pour en savoir plus**

Des résultats détaillés provenant de l'enquête sur la structure des salaires (LSE), réalisée par l'Office fédéral de la statistique, sont disponibles sur la page « Salaires et revenus du travail » du site Internet de l'OCSTAT : [http://www.geneve.ch/statistique/statistiques/domaines/03/03\\_04/apercu.asp](http://www.geneve.ch/statistique/statistiques/domaines/03/03_04/apercu.asp)